LES ARCHERS MONTALBANAIS

archersmontalbanais@gmail.com

www.archersmontalbanais.com

SAISON 2011-2012

Vous souhaitez pratiquer le tir à l'arc à Montauban.
Voici quelques renseignements sur le fonctionnement de notre club :
Les jeunes peuvent adhérer au club **à partir de 10 ans**.

Les entraînements ont lieu à l'Ancien MAS, entrée école Léo Ferré, 12 avenue du Xème dragon, à Montauban.

ACCUEIL ET DEBUT DES ENTRAINEMENTS :

samedi 10 Septembre 2011	à 13H45 pour les jeunes débutants.
	à 15h30 pour les anciens adhérents.
mardi 13 septembre 2011	à 19h00 pour tous les adultes

HORAIRES DES ENTRAINEMENTS (sauf vacances scolaires) :

Mardi :	de 19h à 21h	Cours pour les adultes
Jeudi :	de 20h30 à 22h	Séance libre pour tous les tireurs confirmés
Samedi :	de 13h45 à 15h15	Cours pour les jeunes débutants.
	de 15h30 à 17h00	Entrainement des compétiteurs jeunes et adultes

Pour la bonne organisation du club, nous vous demandons de bien vouloir **respecter les horaires** d'arrivée et de départ.

ACTIVITES : Vous pourrez pratiquer :

Le tir en salle : sur blasons multicolores
Le tir nature : tir sur cibles animalières papier en extérieur sur un parcours vallonné.

TARIFS :	**Adhésion (en plus de la cotisation, la première année) :**	**70 €**
	Cotisation annuelle jeunes (de 10 ans à 20 ans)	**80 €**
	Cotisation annuelle adultes :	**100 €**

La cotisation annuelle comprend la licence FFTA.
Un tarif dégressif est proposé aux familles ayant plusieurs membres inscrits: -10% pour le deuxième, -20% pour le troisième. Des facilités de paiement peuvent être accordées.

NOUVEAUX ADHERENTS : Les 2 premières séances d'entrainement sont offertes. A l'issue de ces 2 séances, si les cadres du club donnent un avis positif à la demande d'adhésion, le dossier d'inscription devra être déposé complet (bulletin d'inscription, certificat médical et règlement par chèque), au début de la 3éme séance. Le nombre de nouveaux adhérents débutants est limité.

EQUIPEMENT :
Tenue de sport exigée aux entrainements. L'arc est prêté durant la première année.
A partir du 1er novembre, les archers débutants doivent avoir leur propre petit matériel.
Commande groupée du club envisagée : Kit 30€ : (4 flèches, une palette, un protège bras, un carquois). Les entraîneurs seront à votre disposition pour vous conseiller dans vos achats.